

1 Première consultation



Tout médecin, notamment les médecins généralistes, pédiatres, médecins des services de protection maternelle et infantile, médecins scolaires, recevant l'enfant en première intention, peut utiliser **le guide de repérage des écarts inhabituels de développement, dans le cadre de la consultation** où les difficultés sont abordées ou repérées.



Le médecin prescrit alors **le parcours de bilan et d'intervention à l'enfant** ou choisit, avec les parents, de rester attentifs et de se revoir dans les mois suivants.



L'orientation vers la plateforme doit être proposée lorsque plusieurs signes d'alerte sont repérés. Les signes d'alertes sont regroupés selon l'âge en 4 ou 5 domaines de développement et selon 2 dimensions pertinentes...

2 Parcours de bilan et d'intervention



Le parcours de bilan et d'intervention précoce est l'organisation de l'ensemble des bilans et interventions qui permettent de poser un diagnostic avant 7 ans. Il se déroule sur une année et peut être rallongé six mois si nécessaire.



Le parcours de bilan peut aboutir à un diagnostic fonctionnel et/ou nosographique d'un trouble du neurodéveloppement, d'une autre pathologie, ou permettre de constater l'absence de trouble.



Le parcours de bilan et d'intervention précoce permet d'assurer l'accès, pour tout enfant présentant un écart inhabituel de développement, à une coordination médicale de professionnels de santé et de psychologues. Ce parcours est organisé par La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)



La plateforme est composée de **l'ensemble des structures d'un territoire** (Sessad, CMP, CMPP, CAMSP...) qui doivent être **expertes dans le diagnostic et l'intervention précoce**, et elle s'articule avec l'ensemble des équipes hospitalo-universitaires en capacité d'accueillir les situations les plus complexes.

Les rendez-vous nécessaires pour poser un diagnostic sont proposés dans une structure spécialisée, ou en ville auprès de professionnels libéraux conventionnés : kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes, psychologues, psychomotriciens... Pour ces professionnels, un **forfait d'intervention précoce** leur est versé. Le parcours d'intervention précoce vise à éviter toute avance de frais par la famille.



La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO)



Diagnostic "positif" : affirmer un TND à partir d'outils diagnostiques comme la trajectoire développementale après intervention précoce ou les échelles de développement...

Diagnostic catégoriel : préciser le(s) type(s) de TND : TSA, TDI, TDC, TSA + TDI, ... selon les critères diagnostiques DSM5, CIM11 et les tests standardisés diagnostiques (psychométrie, ADI, ADOS, Bilan Langage oral / écrit, praxies,...)

Diagnostic fonctionnel : préciser les forces et les faiblesses (fonctionnement cognitif, affectif, émotionnel) selon une évaluation multidimensionnelle : audition, vision, motricité, Apprentissage, régulation émotionnelle ...

S'ajoutera le diagnostic étiologique, la recherche de la cause